



Groupement des Parlementaires du Hainaut

Saison 2023-2024

PV n°03: réunion du 13 novembre 2023 à 19h00 à Fleurus

Présents: F. Appels, R. Appels, M. Fohal, A. Dupont, P. Lecomte, Ph. Stuez, E. Laplume, J. Lecrivain, J-M Raquez

Excusés: JM Tagliafero, AM Sferrazza.

Invités présents: J. Nivarlet, B. Scherpereel, P. Thomas, C. Notelaers.

Invité excusé: S. Faraone

1. Fabrice informe du contenu des deux réunions de la Commission législative des 4/10 et 6/11/23. Les dates prévues pour les assemblées générales de mars et de juin 2024 sont confirmées. La modification du PJ 45 a été étudiée. Le nombre de cas où les clubs n'ont pas encore mis les statuts de leur ASBL en concordance avec le CSA a été évoqué et ce sujet viendra en assemblée générale. Certains points relatifs à la représentation de l'AWBB dans les instances de Basket Ball Belgium ont été abordés.

2. Fabrice a relevé dans un pv de réunion du Conseil d'administration, que celui-ci a accordé un échelonnement d'amende judiciaire qui évite au membre concerné une suspension par le CJ. Il s'en étonne. Cette disposition est-elle possible pour tous les membres de la fédération? Il a été répondu par le Président Delchef que le Conseil d'administration pouvait dans tous les cas étudier cette possibilité pour chaque membre de l'AWBB. Il a également été confirmé que cette possibilité permet au membre de ne plus être suspendu jusqu'à apurement de cette amende.

3. Fabrice fait part que lors de la dernière Commission législative il a été relevé que dans chaque groupe de communication, via les adresses @awbb.be (exemple : parlementaires Hainaut, commission législative, CP, ...) a été ajouté le Président de la commission informatique. Fabrice a demandé des explications, craignant des intrusions dans la vie privée ainsi que le fait que la communication interne des différents organes pourraient être consultée par d'autres personnes que celles dont on pense être les uniques destinataires. Fabrice insiste sur le fait qu'il est inadmissible que cette information n'ait pas été donnée par le conseil d'administration. JP Delchef a répondu par courrier du 8/11/23 adressé au Président du groupement des Parlementaires du Hainaut. Fabrice souligne que ce courrier avait, comme autres destinataires, les autres membres de la commission législative et Pierre Thomas. Ce courrier est joint en fin du présent PV.

4. Préparation de l'assemblée générale du 25/11/23: les membres parcourent l'ordre du jour. Concernant le budget, Pascal participe aux réunions de la commission financière et nous fera part de l'avis de celle-ci d'ici l'assemblée.

5. Clubs ayant du retard dans le paiement des factures fédérales: Fabrice signale que tenant compte de toutes les possibilités d'étalement des paiements mises en place, il est difficile d'en encore intervenir auprès des clubs concernés afin d'insister pour que les paiements soient effectués.

6. Réforme des âges: le document reçu du CDA est à considérer pour information et étude.

7. Tableau des amendes joueurs et arbitres : problème de mise à jour des tableaux se trouvant sur le site de l'AWBB. P. Thomas répond que l'examen est en cours. Etant donné que le tableau des suspensions et amendes n'est pas à jour et ne correspond pas à la réalité (voir système Big Captain) il est demandé de supprimer ce tableau en attendant la mise à jour et ce, afin de ne pas créer de confusion.

8. Christophe fait part de la réunion du Comité provincial dont le pv a été publié. Il revient particulièrement sur la problématique des intervisions en minibasket et du manque de sanctions prévues en cas d'anomalies avérées dans le respect du règlement de cette compétition.

9. AWBB 2.0 (labellisation): Fabrice souligne que nous n'avons pas reçu le document qui a été transmis en son temps au Cabinet de la Ministre des Sports concernant la labellisation des clubs. Il s'avère qu'il n'entre pas dans les intentions du CDA de fournir ce document aux parlementaires. Notons que cette décision est incohérente avec l'intention initiale (voir PV de l'assemblée générale de novembre 2022) qui était la création d'un groupe de travail incorporant un parlementaire et un membre de terrain par province.

10. Divers:

-Concernant le projet AWBB 2024, il n'y a aucune information nouvelle à ce jour.

-Philippe intervient sur la question des changements de match en championnat régional. Il estime aussi que des amendes plus sévères devraient être prévues en cas de forfait en minibasket, le nombre de situations où le club adverse ne se présente pas sans avoir prévenu a tendance à augmenter.

-Fabrice revient sur la fermeture de la cafétéria du centre Adeps de Jambes et le départ de la famille de Jimmy. Le groupement les remercie.

-Notons qu' André Sirjacques a mis fin à ses activités au sein du CJR pour raison de santé. Merci à lui pour le travail effectué.

-les membres examinent les courriers reçus.

Fin de la réunion à 21h10.

Prochaine réunion: en décembre sauf urgence.

Bruxelles, le 8 novembre 2023

Monsieur le Président,

Concerne : Gestion des adresses mail AWBB

Vos propos formulés lors de la dernière réunion de la commission législative, rapportés par le président de l'AWBB et portant sur la gestion des adresses mail AWBB a retenu l'attention du conseil d'administration lors de sa réunion du 7 novembre 2023. Après avoir réentendu les explications circonstanciées du président de la commission informatique, le conseil d'administration tient à confirmer les éléments suivants :

- d'une part, dans le cadre de la gestion d'un outil informatique regroupant les différents acteurs de l'AWBB, il est impératif d'avoir un administrateur qui crée les adresses, organise les accès et résout les problèmes ; c'est pour cette raison que son nom apparaît dans la liste des membres des groupes créés ;
- d'autre part, il tient à rappeler les propos tenus lors de l'assemblée générale du 17 juin 2023 et attire votre attention sur le fait que le président de la commission informatique, non intéressé par les multiples échanges des instances fédérales , a désactivé l'option « communication des flux » et de ce fait il n'a pas connaissance du trafic des mails envoyés entre les membres d'un groupe et plus précisément, en ce qui vous concerne dans le groupe « commission législative ; la capture d'écran, annexée en pièce jointe peut en attester à suffisance ;
- enfin, le conseil d'administration tient à rappeler que les adresses mail AWBB ont une vocation « professionnelle » permettant , entre autres, d'accélérer la communication rapide et sécurisée des informations appelées à circuler parmi les instances de l'AWBB.

Espérant avoir apaisé vos craintes totalement dénuées de fondement, le conseil d'administration vous souhaite bonne réception de la présente et vous prie d'agréer, monsieur le président, l'expression de nos salutations sportives.

Pour le conseil d'administration, Jean-Pierre Delchef, Président de l'Association Wallonie Bruxelles de Basketball

Fabrice Appels, Président

Michel Fohal, secrétaire.